

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 21

Artikel: Le rapport Labhardt va-t-il retarder la construction de locaux universitaires?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voilà combien vous êtes

Dans notre dernier numéro, nous avons posé à nos lecteurs cette question : combien d'abonnés ? Nous avons expliqué nos raisons, qui n'étaient pas de créer un nouveau jeu-concours ; mais, critiquant souvent le confidentialisme helvétique, nous ne désignons pas tirer les rideaux devant nos propres comptes ; et surtout nous souhaitons que nos abonnés se définissent non seulement comme lecteurs de « Domaine Public », mais aussi comme un groupe, c'est-à-dire comme un groupe de pression, dont il faut augmenter la force et le nombre des adhérents.

Solution

Plusieurs dizaines de lecteurs nous ont répondu. La plupart ont joint à leurs chiffres, à leurs suppositions, des remarques sur le contenu du journal et des encouragements, toujours toniques pour les jours creux où l'on brouillonne vainement des débuts d'articles. Une dominante dans les commentaires : ce qui est le plus apprécié ou le plus demandé : la qualité de l'information, la critique qui s'appuie sur des documents, sans excitation verbale. Mais venons-en au fait.

Le 20 octobre, nous comptons 1204 abonnés. Ce chiffre appelle quelques commentaires. Tout d'abord, il s'agit des abonnés payants et non du tirage du journal. Pour évaluer la diffusion de « Domaine Public », il faudrait ajouter les services gratuits et les échanges, assez peu nombreux, la vente non négligeable au numéro (quelques centaines d'exemplaires partent pour les kiosques) et il reste un solde de numéros d'archives et de propagande qui justifient notre tirage actuel qui est de 2000 exemplaires.

Autres commentaires

Les connaisseurs savent qu'il est difficile pour un « petit journal » de dépasser une zone qui se situe entre 600 et 1000. Si, en une année, nous avons été au-delà, cela est dû, probablement, à la composition de notre équipe qui nous a permis de toucher des milieux assez variés (coopérateurs, militants politiques, syndicalistes, enseignants et lettrés, juristes, etc.). Il est significatif, à ce propos que nous soyons assez souvent cités, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche, disons de « La Nation » de la Ligue vaudoise à l'« Arbeiterwort » trotskysante ou dans « Coopération » et plusieurs journaux syndicalistes, et moins dans les journaux du centre qui reflètent les tendances des milieux politiques traditionnels. Nous avons obtenu aussi une assez large implantation romande. Si le plus grand nombre de nos abonnés se trouve à Lausanne et dans le canton de Vaud, la diffusion est bonne à Genève, à Neuchâtel, dans le Jura, en Valais et à Berne-Ville. La plus faible participation est celle de Fribourg. Si nous relevons ce point particulier, c'est parce qu'il touche, nous semble-t-il, à la vie romande en général ; Fribourg moins que d'autres cantons, moins que le Valais uni par mille liens à Vaud et à Genève, Fribourg s'intègre moins à la Romandie. Qui nous en donnera l'explication ?

Quant aux milieux sociaux-professionnels... Sans cultiver le snobisme cher au nouvel « Express », nous touchons avant tout des cadres. Mais qu'on n'identifie pas intellectuels et cadres. Un responsable d'une section politique, d'une centrale d'éducation ouvrière est un cadre, au même titre qu'un universitaire. Notre plus grande surprise en ce domaine fut de découvrir le nombre élevé de journalistes qui figurent parmi nos abonnés. Proportionnellement, c'est un des groupes professionnels les mieux représentés. Non seulement les rédactions de presque tous les quotidiens s'abonnèrent, mais plusieurs rédacteurs prirent un abonnement à titre personnel. Nous les imaginions saturés d'imprimés et un peu blasés sur les ressources de la chose écrite. Erreur, les professionnels sont restés curieux.

Si notre tirage n'est pas encore très élevé, nous pouvons donc dire que qualitativement le fichier des abonnés de « Domaine Public » nous permet d'exercer une influence réelle, sinon directement sur l'opi-

nion publique, mais du moins sur ceux qui contribuent, pour une bonne part, à créer cette opinion publique.

Réponses

Si l'on totalise les réponses reçues et que l'on cherche la moyenne, on obtient le chiffre de 2573 lecteurs. Mais en excluant deux réponses, décidément trop optimistes et qui offrent une trop grande dispersion, les 12 500 que nous attribue un médecin lausannois et les 10 155 d'un habitant de Delémont, on obtient une moyenne de 1739. Pour trois lecteurs « optimistes » au-dessus du chiffre réel, on en compte deux « pessimistes », en dessous.

Les dix réponses les meilleures nous ont été adressées par :

1. M. Hervé Ayer, instituteur, Sainte-Croix.
2. M. Roger-Louis Junod, professeur, Neuchâtel.
3. M. Alfred Bussey, municipal, Lausanne.
4. M. Pierre Foretay, architecte, Lausanne.
5. M. Marc Weidmann, géologue, Lausanne.
6. M. Maurice Meylan, avocat, Lausanne.
7. M. Eugène Hofstetter, mécanicien, Bienne.
8. M. Henri Cornaz, imprimeur, Yverdon.
9. Mme M. Borle, Lausanne.
10. M. Georges Boujon, publiciste, Moillesulaz, Genève.

Ce qui est possible

On nous promet, volontiers et généreusement, 4000 à 5000 lecteurs. C'est un bel horizon. Mais commençons par 2000. Or ce premier progrès dépend avant tout de vous. Nous faisons appel à vous, sans prétention, mais avec assurance : « Domaine Public » vaut mieux que son tirage actuel.

Si nous insistons, ce n'est pas que nous ayons des ambitions commerciales et le goût des affaires. Mais l'efficacité exige un minimum d'équipement ; il y a des moyens techniques qui permettent de gagner du temps, et le temps, la disponibilité, c'est pour nous la denrée la plus rare. Il y a aussi des sources d'information qui sont coûteuses. Enfin, la stratégie élémentaire enseigne qu'on ne peut pas agir sans une réserve de manœuvre ; il faut donc la constituer. Et surtout nous sommes animés par la conviction. Les questions que nous posons doivent être posées aujourd'hui, en Suisse. Se contenter de les mettre par écrit, c'est intellectuellement satisfaisant, mais politiquement insuffisant. Encore faut-il qu'elles soient entendues et que l'action soit déclenchée. C'est une question de nombre. Nous ne vous demandons pas seulement de lire « Domaine Public », mais de le faire lire.

Les moyens de propagande classés par ordre d'importance :

- faire directement de nouveaux abonnés ;
- nous demander des exemplaires de propagande pour les diffuser autour de vous ;
- nous fournir des adresses utiles.

D'aujourd'hui à la fin de l'année, nous avons deux mois pour nous rapprocher de l'horizon 2000. Et voyez en annexe !

ANNEXE

De Charles-Albert Cingria...

Comme promis, Marx Lévy expédiera un exemplaire des « Florides helvètes » aux dix abonnés que nous avons cités, dont les réponses étaient les plus exactes.

Quelques lignes pour le seul plaisir de citer, de lire et de relire. Voici une description de Berne :

Comme si mon amour pour cette ville pouvait être mis en doute ! D'abord ces arcades. Quelle lumineuse idée a eu ce Zaehringen quand, après avoir tué un ours, il a décidé de construire une ville où ses sujets pourraient se promener à l'abri de la pluie. Nice est inutile ; passons l'hiver à Berne. Il est vrai qu'il neige parfois, et c'est une autre affaire. Les dalles convexes — convexes ou concaves, je n'ai jamais su où l'on se situe pour formuler ce jugement — et alors toute cette neige qu'apportent les pieds des promeneurs fond aussitôt pour constituer un bain d'une affreuse eau noirâtre que rien ne peut faire écouler de ces cuvettes jusqu'à ce qu'elle sèche ou qu'elle gèle. Et c'est tant mieux ainsi. Il faut aimer Berne pour d'autres raisons. Je vais dire.

— Le pittoresque...

— En effet, du pittoresque, il y en a. Il y a des horloges avec plusieurs sortes de cadrans — cadrans pour les mois, cadrans pour les semaines, les siècles — et, en haut, dans la douce pierre, à midi juste, de jolies petites choses argentées et bleues qui bougent, roulent, saluent, avancent : des petits carrosses, des petits ouvriers, des petits chambellans qui processionnent pendant qu'une cornemuse automatique essaie de jouer un air ; mais ça se détraque, ça mugit, ça expire... C'est instantané et lamentable, et c'est pour cela qu'on aime, qu'on revient tous les jours. Il n'y a pas une foule immense : il y a quinze à dix-sept personnes immanquablement qui attendent ce ravissement avec impatience. Le lendemain ou le surlendemain, elles changent ou ce sont les mêmes — très souvent les mêmes, de sorte qu'on finit par se connaître et faire tacitement une sorte de club. Tacitement, parce qu'on est discret à Berne. On peut se connaître sans se parler, sans se regarder, presque, ce qui est idéal, n'est-ce pas, dans les rapports.

...à Victor Serge

Le 11 février 1941, un petit vapeur, le « Capitaine Paul-Lemerle », quittait Marseille, emmenant vers la Martinique 350 personnes, entassées comme du bétail, fuyant Vichy et l'Allemand. Dans ce nombre, extraordinaire rencontre, trois hommes qui, à eux trois, représentent une bonne part de ce que le XX^e siècle nous a offert de meilleur : Claude Lévi-Strauss, André Breton et Victor Serge. Lévi-Strauss, c'est l'ethnologie, Breton, le surréalisme, mais Serge, des trois, est le moins connu. Et pourtant, il est de ceux qui ont vécu la plus riche expérience révolutionnaire, du socialisme belge d'avant 1914 à l'anarchisme, aux révoltes ouvrières de Barcelone, à la révolution russe, à l'opposition anti-stalinienne, à la déportation en Sibérie, à l'exil et la solitude en France, aux enthousiasmes et aux brisures du mouvement trotskyste.

Les « Mémoires d'un révolutionnaire » sont un des plus riches témoignages sur notre époque et Victor Serge une figure admirable. André Gavillet aime faire connaître ce livre trop ignoré encore. Il le met en jeu d'amitié pour qui assurera d'ici au 25 décembre le plus efficace effort de propagande en faveur de D. P. Pour tout abonné nouveau, faites inscrire, au dos du bulletin de versement, qui est à l'origine de cet abonnement.

Le rapport Labhardt va-t-il retarder la construction de locaux universitaires ?

Dans un prochain numéro, nous donnerons une description détaillée du rapport des experts sur l'aide aux universités. C'est un très beau travail ; il mérite une étude attentive.

Aujourd'hui, une simple remarque. Il sera indispensable que le Conseil fédéral et que le Parlement légifèrent au plus vite en la matière. En effet, à partir du moment où des subventions fédérales sont promises, les cantons, dans un légitime souci d'économie, retardent les projets prêts pour l'exécution afin qu'ils puissent bénéficier de l'appui de la Confédération. Mais si l'entrée en vigueur de la loi devait se faire attendre pendant deux ans, par exemple (délai qui est courant : il faut rédiger un avant-projet de loi, consulter les cantons et les associations, rédiger, réunir les commissions des Chambres, passer devant les deux Conseils, laisser s'écouler le délai référendaire), si l'on devait attendre deux ans ou plus, le préjudice serait considérable.

Il ne faudrait pas que le mieux dans le futur soit l'ennemi du bien dans le présent.

Pédagogie expérimentale

Un forum avec la participation de spécialistes romands sera organisé à Lausanne, salle des XXII-Cantons, le 20 novembre 1964. Que ceux de nos lecteurs qu'intéresse ce sujet retiennent cette date.